

## CONVENTION D'UNIDROIT DE 1995 SUR LES BIENS CULTURELS VOLÉS OU ILLICITEMENT EXPORTÉS

Déclarations déposées par les États au moment de la ratification/adhésion <sup>1</sup> (au 20 janvier 2025)

ÉTAT PARTIE	ARTICLE 3(5)  Délai	ARTICLE 13(3)  Clause de déconnexion	ARTICLE 14  Application territoriale	ARTICLE 16(1)(a) *  Directement aux tribunaux ou autres autorités	ARTICLE 16(1)(b) *  Par le biais d'une autorité	ARTICLE 16(1)(c) *  Voie diplomatique	ARTICLE 16(2)  Tribunal ou autorité compétents désignés pour ordonner la restitution/retour	ARTICLE 17 **  Législation sur l'exportation
Afghanistan				✓	✓			✓
Afrique du Sud						✓		✓
Algérie					✓	✓		✓
Angola						✓		✓
Argentine						✓		✓
Azerbaïdjan					✓	✓	✓	✓
Bénin					✓	✓		✓
Bolivie				✓				✓
Bosnie- Herzégovine								
• Fédération				✓		✓		✓
• Rép. serbe de Bosnie				✓	✓	✓		✓
• District de Brčko				✓	✓	✓		✓
Botswana				✓				✓
Brésil				✓				✓
Burkina Faso				✓	✓	✓		✓
Cambodge						✓		✓
Chine	✓			✓	✓			✓
Chypre				✓				✓

<sup>1</sup> Les déclarations sont notifiées au Dépositaire de la Convention qui est le Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale. Ce tableau est basé sur les informations dont dispose le Secrétariat d'UNIDROIT.

\* La déclaration en vertu de l'article 16(1) est obligatoire au moment de la ratification ou adhésion.

\*\* La déclaration en vertu de l'article 17 est obligatoire au plus tard 6 mois après le dépôt de l'instrument de ratification ou d'adhésion.

ÉTAT PARTIE	ARTICLE 3(5)  Délai	ARTICLE 13(3)  Clause de déconnexion	ARTICLE 14  Application territoriale	ARTICLE 16(1)(a)  Directement aux tribunaux ou autres autorités	ARTICLE 16(1)(b)  Par le biais d'une autorité	ARTICLE 16(1)(c)  Voie diplomatique	ARTICLE 16(2)  Tribunal ou autorité compétents désignés pour ordonner la restitution/retour	ARTICLE 17  Législation sur l'exportation
Colombie						✓		✓
Côte d'Ivoire						✓		✓
Croatie						✓		✓
Danemark			✓	✓				✓
El Salvador						✓		✓
Équateur	✓			✓	✓	✓		✓
Espagne		✓			✓			✓
Finlande		✓		✓	✓			✓
Gabon								
Ghana					✓	✓		✓
Grèce		✓			✓			✓
Guatemala	✓				✓			✓
Honduras								✓
Hongrie					✓	✓		✓
Iran				✓		✓		✓
Italie		✓		✓		✓		✓
Lettonie				✓				
Lituanie					✓			✓
Madagascar						✓		✓
Macédoine du nord				✓		✓	✓	✓
Maroc					✓		✓	✓
Mexique				✓		✓		✓
Monténégro						✓		
Myanmar	✓					✓		✓
Nigéria								
Norvège		✓	✓	✓				✓
Nouvelle-Zélande					✓	✓		✓
Panama					✓	✓		✓
Paraguay						✓		✓
Pérou				✓		✓		✓

ÉTAT PARTIE	ARTICLE 3(5)  Délai	ARTICLE 13(3)  Clause de déconnexion	ARTICLE 14  Application territoriale	ARTICLE 16(1)(a)  Directement aux tribunaux ou autres autorités	ARTICLE 16(1)(b)  Par le biais d'une autorité	ARTICLE 16(1)(c)  Voie diplomatique	ARTICLE 16(2)  Tribunal ou autorité compétents désignés pour ordonner la restitution/retour	ARTICLE 17  Législation sur l'exportation
Portugal					✓			✓
RDP lao						✓		✓
Rép. arabe syrienne						✓		✓
Roumanie					✓			✓
Slovaquie						✓		✓
Slovénie					✓			✓
Suède		✓		✓	✓			✓
Togo				✓		✓		✓
Tunisie				✓		✓		✓
Uruguay						✓		✓
Yémen						✓		

### Déclarations déposées par les États au moment de la signature

Pays-Bas <sup>2</sup>	✓	✓						
-----------------------	---	---	--	--	--	--	--	--

<sup>2</sup> Les Pays-Bas sont un État signataire. La Convention ne sera pas en vigueur pour cet État tant qu'il ne l'aura pas ratifiée (article 11(2)).